Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 27 mars 2020

Une prime régionale pour les externes en santé

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur étend la prime exceptionnelle attribuée aux stagiaires paramédicaux à l'ensemble des externes en santé de Provence.

« Le 20 mars dernier, la Région a accordé une prime de 200 € aux stagiaires paramédicaux, dont elle a la compétence directe, et qui sont actuellement en action dans le combat contre le Covid-19 aux côtés du personnel soignant, explique Renaud Muselier, président de la Région. A compter d'aujourd'hui, tous les étudiants externes des facultés mobilisés dans cette crise bénéficieront également de cette prime exceptionnelle de la Région, aux mêmes conditions que les stagiaires paramédicaux. Afin de leur permettre d'en bénéficier, les hôpitaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur nous transmettront, à l'issue du pic épidémique, la liste des externes des facultés des sciences médicales et paramédicales qui se seront mobilisés dans cette guerre sanitaire. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 27 mars 2020

Informations et modalités d'attributions : mobilisationexternes@maregionsud.fr